



LE BILAN D'ORIENTATION LE BILAN PROFESSIONNEL

SOLUTIONS
BUSINESS

Présentation générale de la méthode

Notre prestation accompagne les bénéficiaires dans la réflexion de leurs parcours professionnels, dans la mise en lumière de leurs acquis de formations et d'expériences afin de les faire valoir.

Notre volonté est de les aider à prendre conscience de leurs ressources et de leurs motivations, les accompagner à prendre en main leur avenir professionnel à travers la mise en place d'un plan d'action réaliste en lien avec leurs attentes.

Nos valeurs reposent essentiellement sur le respect déontologique de la profession de consultant, avec pour éthique le service commun des hommes et des entreprises.

Notre écoute, notre capacité d'établissement et de maintien d'une relation de confiance et notre respect des bénéficiaires dans leur dimension psychique sont les bases mêmes de notre processus.

Il s'agit tout d'abord d'analyser la demande puis

d'accompagner le bénéficiaire dans :

- La mise en lumière de ses compétences personnelles et professionnelles, notamment celles qui seraient transférables
- L'identification des emplois en adéquation avec les compétences acquises et transférables
- L'aider dans sa réflexion quant à la construction de son projet professionnel en l'adaptant à la situation de la personne (identification des freins périphériques à la mise en œuvre)
- Construire avec le bénéficiaire le plan d'action de mise en œuvre du parcours défini.

Méthodologie et étapes

Notre méthodologie s'appuie tout d'abord sur la mise en place d'une démarche collaborative de la part du conseiller et du bénéficiaire. La confiance mutuelle doit être l'une des conditions indispensables, tout comme la définition des buts qui sont à atteindre. Pour atteindre ces buts, ces derniers discutent ensemble des choix des méthodes d'évaluation les plus appropriées pour les atteindre.

Etape 1 Analyse du parcours	<ul style="list-style-type: none">• Analyse de la situation de la personne• Explicitation de son expérience et identification des compétences et ses capacités, sa motivation et ses valeurs professionnelles	OUTILS ET MOYENS Entretien individuel et personnalisé, dossier d'identification des compétences, logiciels d'intérêts et de motivation
Etape 2 Restitution, échange et recherche autour des hypothèses de travail	<ul style="list-style-type: none">• Retour sur les résultats et discussion afin de faire émerger des hypothèses de travail• Travail de recherche et d'information sur les métiers et le marché de l'emploi	OUTILS ET MOYENS Entretien individuel et personnalisé, salle de travail, outils informatiques, logiciel d'intérêt et documentation pour le travail de recherche accompagné
Etape 3 Construction du plan d'action	<ul style="list-style-type: none">• Retour sur les recherches documentaires, recherches complémentaires si nécessaire• Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation• Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet• Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet	OUTILS ET MOYENS Entretien individuel et personnalisé, salle de travail, outils informatiques, logiciel d'intérêt et documentation pour le travail de recherche accompagné

Durée : 6h

Etapes : 3 (modulables en fonctions des disponibilités/besoins de la personne)

Entretiens : 4h

Passation test : 1h

Temps travail personnel accompagné : 1h

Outils	Objectifs
Dossier des compétences	Le bénéficiaire analyse ses acquis d'expérience et de formation pour les faire valoir. Il prend conscience de ses ressources et potentiels
PSV20 / Assessfirst (personnalité)	Comprendre quels sont les aspects de la personnalité d'un individu qui influencent sa performance au travail. Identifier les potentiels d'évolution et évaluation des composantes managériales
R2000 (raisonnement)	Appréhender la flexibilité mentale du bénéficiaire : son aptitude à passer rapidement d'un type de raisonnement à un autre
BV8 (efficacité intellectuelle verbale)	Mesurer l'étendue du lexique du candidat et la précision de la connaissance lexicale. Il permet d'appréhender les expériences passées de la personne et représente un aspect de ses possibilités d'adaptation aux changements de l'environnement
Transférance (traducteur de compétences)	Analyser les compétences du bénéficiaire et faire du lien avec différents secteurs d'activité et métiers.
QVP	Apprécier les valeurs fondamentales qui influencent les motivations de la personne au travail
Dossier sur l'élaboration de son projet	Fiches d'aide à la construction du projet : fiches d'aide à la recherche documentaire, d'aide à la découverte de métier, sur le marché de l'emploi et l'offre de formation
Ressources documentaires	Les ressources documentaires à la disposition des bénéficiaires sont principalement : - l'accès à internet (sites d'emploi...) - la documentation Pôle Emploi (ROME) - les fiches métiers APEC et ONISEP, AFPA, CIDJ, CNFPT - la presse spécialisée (Rebondir, Courrier Cadres...) - Autres revus : Travail Sécurité, Eco docs, Entreprises & Performances, APEC RH - Plaquettes d'informations centre de formation, écoles...
Fiche enquête métier	Permettre au bénéficiaire d'avoir un support pour son enquête métier, Rendre davantage le bénéficiaire acteur de son projet, le confronter à la réalité du marché

Modalités proposées

Nous nous engageons à être à la disposition du bénéficiaire, afin de répondre à toutes interrogations. Un premier entretien d'échange et d'information est proposé au bénéficiaire afin de garantir proximité et confiance.

Nous privilégions le face à face notamment dans le cadre de restitutions mais nous pouvons nous adapter en fonction des besoins et des difficultés de la personne.

Des temps de face à face, de travail personnel sont alternés afin de garantir un cheminement axé sur le recentrage de la personne et lui permettre de mettre en place sa propre réflexion, à raison de 6h sur une durée maximale de 10 semaines.

Outre la fonction d'accompagnateur « neutre », nous nous devons d'aider la personne à développer une image « vraie » et précise de soi et de la réalité. C'est un travail de « confrontation » qu'il s'agit de faire, qui doit notamment porter sur l'inadéquation actuelle (mais pas définitive) entre les compétences du bénéficiaire et de son projet. Ceci lui permettra d'élargir ses capacités d'adaptation à son environnement.

Notre accompagnement permet au bénéficiaire d'obtenir des arguments, des méthodes et des matériaux qui lui permettront de décider en toute connaissance de cause.

Coordination avec le prescripteur

Nous nous adaptons à la demande en termes d'échanges

Livrables proposés

Feuille d'émargement au prescripteur, évaluation de la prestation par le bénéficiaire

Définition du projet professionnel de la personne et élaboration du plan d'action de mise en œuvre

Synthèse pour le bénéficiaire

Territoires couverts

Côte d'Or, Saône et Loire et le Rhône
(Dijon, Chalon sur Saône, Lyon)

Moyens matériels

Salle de travail, bureau d'entretien, outils informatiques et téléphone, logiciels et supports spécifique décrit ci-dessus

Lieu(x) de réalisation

8E rue Jeanne Barret, 21000 DIJON
20 rue de la banque, 71100 Chalon sur Saône
6 rue Simone de Beauvoir, 69007 Lyon

Nom des consultants

Richard BARIAN
Shirley DEGUEURSE